

LA HAYE FOUASSIÈRE

Mairie de La Haye-Fouassière
6 rue de la Gare
44690 LA HAYE-FOUASSIÈRE
Tél. 02 40 54 80 23

CONSEIL MUNICIPAL
DU 03/10/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

L'an deux mil vingt-quatre, le trois octobre, à 20 h, le Conseil municipal s'est réuni salle Sèvria, sous la présidence de Vincent MAGRÉ, Maire, à la suite de la convocation adressée par Monsieur le Maire le 27 septembre 2024.

Étaient présents :

Vincent MAGRÉ
Philippe FORMENTEL
Vanessa PAGEOT
Jean-Luc VIAUD
Elodie CAMIER (délibérations 1-2 et 3)
Jean-Marie MOREL
Aurélie ARQUIER
Séverine KUTER
Jocelyne LANDRON
Jean-Marie CAMIER
Philippe ROUSSEAU
Patrick TESSIER
Patrice CHOIMET
Audrey VIDAL-BLANCHARD
Jacques COUILLAUD
Agnès PARAGOT
Laurence CLÉMENCEAU
Bruno TOUPET
Isabelle CIVEL

Étaient excusés et représentés :

Jean-Yves ARTAUD ayant donné pouvoir à Vincent MAGRÉ
Pierre NOBLET ayant donné pouvoir à Vanessa PAGEOT
Stéphanie VIOLIN ayant donné pouvoir à Jocelyne LANDRON
Amélie GOUTH ayant donné pouvoir à Aurélie ARQUIER
Vincent PÉRUSET ayant donné pouvoir à Patrick TESSIER
Serge LAFFONTAS ayant donné pouvoir à Philippe ROUSSEAU
Sabine AUDRAIN ayant donné pouvoir à Laurence CLÉMENCEAU
Elodie CAMIER ayant donné pouvoir à Philippe FORMENTEL (délibérations 4 à 10)

Secrétaire de séance : Jacques COUILLAUD

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 OCTOBRE 2024**

FINANCES

Attribution des marchés de travaux de la bibliothèque

Aurélien ARQUIER expose :

Il est prévu l'aménagement de la bibliothèque dans les locaux du 1 rue du Fief de L'Isle. Le marché de travaux a fait l'objet d'une consultation de 9 lots en procédure adaptée ouverte lancée le 12 juillet 2024. La publicité sur Médialex a été réalisée le 19 juillet 2024.

La date limite pour la remise des offres était fixée au 6 août 2024 à 12 h.

Le coût prévisionnel de travaux estimé par le maître d'œuvre, OXA, est de 275 800 € HT.

Au total, 25 offres ont été transmises et déclarées recevables sur 7 lots.

Le lot n° 1 « démolition-gros œuvres » n'a reçu qu'une offre déclarée sans suite pour insuffisance de concurrence (motif d'intérêt général). Ce lot a été relancé sans publicité, conformément à l'article 6 du décret n° 2022-1683 du Code de la Commande publique.

2 lots n'ont reçu aucune offre (lot n° 2 « couvertures tuiles-zinguerie » et lot n° 9 « électricité courant forts et faibles ») et ont donc également fait l'objet d'une relance de consultation par l'architecte OXA.

S'agissant d'un marché adapté, la réglementation n'imposait pas de réunion de la Commission d'Appel d'Offre. Cependant, afin d'étudier collégalement les offres, le Comité de pilotage s'est réuni le 20 septembre 2024 pour procéder à l'examen des offres suivant les critères énoncés dans le Règlement de Consultation (RC).

Suite au Rapport d'Analyse des Offres du maître d'œuvre OXA, le Comité de pilotage propose au Conseil municipal de retenir les entreprises suivantes :

Lot	Dénomination du lot	Entreprise classée première et choisie par le COPIL	Montant HT	Montant TTC
Lot n°1	Démolition-Gros œuvre	SOCOVAL	28 500,00 €	34 200,00 €
Lot n°2	Couverture tuiles-Zinguerie	C2M	7 213,00 €	8 655,60 €
Lot n°3	Menuiseries extérieures	ATLANTIQUE OUVERTURES	26 200,00 €	31 440,00 €
Lot n°4	Menuiseries intérieures	AMH	13 500,00 €	16 200,00 €
Lot n°5	Cloisons sèches-Isolation	ADI	19 400,00 €	23 280,00 €
Lot n°6	Plafonds suspendus	QUADRINOV	17 000,00 €	20 400,00 €
Lot n°7	Peintures-Revêtements muraux-Sols souples	FRÉMONDIÈRE DÉCORATION	34 430,10 €	41 316,12 €
Lot n°8	Plomberie-VMC-Climatisation-Chauffage eau chaude	HERVÉ THERMIQUE	94 359,36 €	113 231,23 €
Lot n°9	Électricité courants forts et faibles	VFE	41 950,00 €	50 340,00 €
Total			282 552,46 €	339 062,95 €

Le coût global dépasse de 2,4 % de l'estimation initiale.

Après avoir entendu cet exposé et délibéré, le Conseil municipal :

DÉCIDE d'attribuer les marches aux entreprises suivantes :

- SOCOVAL pour le lot n° 1, Démolition-Gros œuvre
- C2M pour le lot n° 2, Couverture tuiles-Zinguerie
- ATLANTIQUE OUVERTURES pour le lot n° 3, Menuiseries extérieures
- AMH pour le lot n° 4, Menuiseries intérieures
- ADI pour le lot n° 5 Cloisons sèches-Isolation
- QUADRINOV pour le lot n° 6, Plafonds suspendus
- FRÉMONDIÈRE DÉCORATION pour le lot n° 7, Peintures-Revêtements muraux-Sols souples avec la prestation supplémentaire éventuelle (PSE)
- HERVÉ THERMIQUE pour le lot n° 8, Plomberie-VMC-Climatisation-Chauffage eau chaude avec la prestation supplémentaire éventuelle (PSE)
- VFE pour le lot n° 9, Électricité courants forts et faibles

AUTORISE le Maire ou son représentant à signer toutes pièces utiles pour l'exécution de la présente délibération.

Vote :

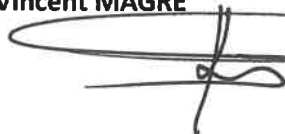
Pour : 21

Contre : 5

Abstention : 0

La Haye-Fouassière, le 03/10/2024

Le Maire
Vincent MAGRÉ



Le secrétaire de séance
Jacques COULLAUD

